

Projet Pédagogique

Année scolaire 2017/2018



Accueil de Loisirs de BENNWIHR
Jours scolaires et mercredis

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Illhaeusern, Ostheim, Ribeauvillé maternelles, Ribeauvillé primaires, Riquewihr, Rodern, Thannenkirch.

I. La Présentation :

1. L'organisateur

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

1 rue Pierre de Coubertin 68150 Ribeauvillé

Tél. : 03.89.73.27.10

Le territoire s'étend sur quatre unités géographiques majeures que sont, d'ouest en est, le Ried, la Plaine, le Piémont viticole (ou collines sous vosgiennes) et la Montagne vosgienne et compte 18 670 habitants, dont 2517 enfants de 6 à 17 ans (13.48 % de la population) et 1070 enfants de moins de 6 ans (5.73 %).

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, exerce des missions ou différentes compétences qui lui ont été dévolues ou transférées par ses 16 communes membres :

- Aménagement de l'espace
- **Développement économique**
- Protection et mise en valeur de l'**environnement**
- Politique du **logement** et du cadre de vie
- Politique en faveur de l'**Enfance et la Jeunesse**
- Les actions en faveur de la **culture**, du **sport**, des **loisirs actifs** et de la **scolarité**: gestion et animation de la Piscine des 3 châteaux, transport scolaire...

Dans sa mission Enfance et Jeunesse, la Communauté de Communes dispose sur son territoire de 4 modes de gardes distincts.

- La prise en charge de l'accueil de l'enfant de 10 semaines à 3 ans (3 Multi-Accueils)
- La prise en charge par les Assistantes Maternelles agréées (1 Relais Assistantes Maternelles)
- La prise en charge de l'accueil de l'enfant scolarisé de 3 à 12 ans (12 Accueils périscolaires et Accueils de Loisirs)
- Les actions pré-ados et adolescents de 12 à 17 ans

La finalité étant de préserver une continuité dans la vie de l'enfant et du jeune et de lui permettre un développement harmonieux dans des lieux de vie conviviaux.

L'écriture du Projet Educatif et Social de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé en

collaboration avec les élus, les parents et tout le personnel professionnel permet d'assurer une continuité éducative et pédagogique de l'accueil de l'enfant sur le territoire.

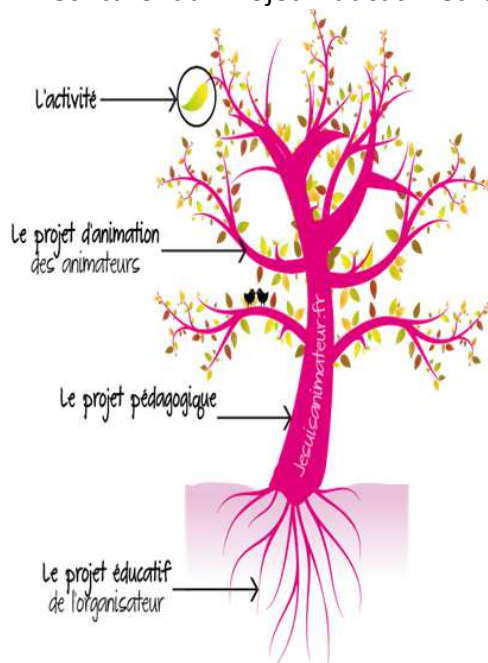
Le présent Projet Pédagogique découle directement de ce Projet Educatif. Rédigé par le responsable, il est le reflet des valeurs éducatives défendues par l'équipe d'animation de votre structure d'accueil.

Plus concrètement et pour finalité, un projet d'animation est écrit et développé par l'équipe sur place.

Il définit les objectifs opérationnels de l'accueil en lien avec le projet Pédagogique.

Il précise le type d'activité proposé, sur un temps donné.

Ils sont tous les trois consultables dans vos structures d'accueil, à la Communauté de Communes ou sur son site internet.



2. L'accueil périscolaire

Situation géographique du centre :

Le Périmag de Bennwihr est situé au 1 rue des écoles 68630 Bennwihr

Il fait partie d'un complexe regroupant le périscolaire, l'école maternelle, l'école primaire, la bibliothèque communale et des locaux associatifs.

La structure est proche du vignoble, de la forêt et de la nature et placée au centre du village sur la route des vins d'Alsace.

Ceci permet de pratiquer facilement des activités de pleine nature mais aussi d'avoir un accès aux infrastructures de la commune (Terrain de foot, de tennis, plateau sportif, école, gymnase...).

II. La spécificité de l'accueil :

1. le public

La structure de Bennwihr accueille cette année 100 enfants scolarisés lors de la pause méridienne, jusqu'à 65 enfants les soirs après l'école et 100 enfants en TAP les vendredis après midis.

Ces enfants scolarisés en maternelles et en élémentaires fréquentent les différentes écoles regroupées dans l'école unique de Bennwihr.

Les enfants scolarisés dans les écoles du RPI (Bennwihr, Mittelwihr et Zellenberg) suivent un cursus bilingue ou monolingue en maternelle et primaire.

Suite à l'ouverture d'une 3^{ème} classe de maternels à Bennwihr lors de la rentrée précédente, seules 2 classes primaires sont situées à Bennwihr, les 2 autres classes sont à présent scolarisées à Mittelwihr. La 3^{ème} classe est située à l'école de Zellenberg.

Cela signifie un nombre plus important d'enfants lors les trajets entre l'école et le périscolaire.

les périodes d'accueils

Un accueil est possible toute l'année, sauf la semaine entre Noël et Nouvel an (service entièrement fermé) ainsi que la journée de Pré-rentrée (veille de la rentrée de septembre)

Durant les jours scolaires : Ouverture des accueils sur le temps de midi (de la fin des cours jusqu'à la reprise des cours) et le soir après l'école jusqu'à 18h30.

Durant les mercredis et les petites vacances, des regroupements sur certains centres sont organisés en fonction de la période :

Les journées loisirs (mercredis, de la fin des cours à 18h30) : Ribeauvillé Maternelles, Primaires, Bennwihr, Ostheim et Rodern sont ouverts.

Les petites vacances (Toussaint, Noël, Vacances d'hiver et de printemps de 7h30 à 18h30) : Ribeauvillé Maternelles et Primaires sont ouverts.

Les activités sont précisées dans le projet pédagogique annuel de la structure concernée.

Durant la période estivale (Juillet et Août) : Ribeauvillé 6/9 ans, Ribeauvillé 10/14 ans, Rodern 3/6 ans et Bennwihr 3/6 ans et 6/12 ans (uniquement pour le mois de juillet) sont ouverts de 7h30 à 18h00.

2. l'environnement

La structure de Bennwihr est située sur la route des vins d'Alsace en plein cœur du vignoble ce qui permet de nombreuses balades et activités de plein air.

Les locaux spacieux sont adaptés au public accueilli, nous disposons ainsi :

- d'une grande cour clôturée et fermée par un portail composée d'un espace de sports, d'un espace vert et d'un préau,
- une cabane de jardin pour le rangement du matériel de jeux extérieurs et de jardinage,
- d'une entrée aménagée avec des crochets nominatifs et des bancs adaptés au public accueilli,
- un réfectoire spacieux utilisé par les maternels sur le temps de midi avec un mobilier adapté à leur taille,
- 2 salles de jeux avec leur propre fonction : une grande salle séparable par une porte accordéon avec du mobilier pour les repas des 2 services primaires à midi qui devient salle d'activités créatives le soir et un espace de jeux d'imitation avec poupées, dinette.. et jeux de constructions (légos, kaplas...) et une salle avec un espace tables pour les jeux de société et le baby foot
- une salle de lecture avec des poufs, un canapé et des petits fauteuils (utilisée pour le temps de repos et la sieste le mercredi)
- une cuisine avec 2 entrées distinctes et un accès pour le livreur par l'extérieur,
- un local de stockage attenant à la cuisine pour les produits d'entretien,
- une laverie,
- un bureau,
- des sanitaires maternels mixtes et primaires non mixtes ainsi que 2 toilettes séparés handicapés et adultes.

Nous avons accès durant le temps scolaire ;

- à une salle de classe de l'école de Bennwihr,
- à la salle de psychomotricité de la maternelle
- au gymnase de l'école primaire
- à la cour de l'école primaire.

3. Les moyens

Les moyens humains

L'équipe est composée de :

- Laurence LINCKS responsable de structure
- Mélanie SCHWARTZ animatrice territoriale d'animation
- Vanessa LOTH adjointe territorial d'animation
- Geoffroy FURSTENBERGER animateur
- Angélique MULLER agent d'entretien
- Françoise CARL accompagnatrice bus
- Anne FESSLER (ATSEM) sur le temps de midi sauf mercredi
- Laetitia COINCHELIN (ATSEM) sur le temps de midi sauf mercredi

Les animateurs des équipes d'Aubure et Illhaeusern viennent renforcer l'équipe à tour de rôle les lundis, mardis et jeudis midis et soirs.

Plusieurs intervenants ponctueront l'année pour les TAP ou pour des activités du soir.

La composition et le travail en cohérence de cette équipe permettent un accueil et un encadrement de qualité où chacun peut exprimer ses différents talents.

La structure respecte les normes d'encadrement fixées par la DDCSPP (Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population).

Le matériel

Petit matériel pédagogique :

Pour leurs activités, les animateurs disposent du matériel nécessaire.

Des commandes sont régulièrement passées.

Les enfants sont tenus de respecter le matériel mis à leur disposition et d'aider l'animateur à le ranger après utilisation.

Les jouets sont triés dans des bacs accessibles aux enfants et étiquetés pour connaître son contenu.

Des livres sont à la disposition des enfants dans la salle de lecture, ils peuvent y aller de façon autonome tout en ayant pour consigne de respecter la mise en place des poufs et de prendre soin des livres.

Le budget

Une enveloppe budgétaire pédagogique est attribuée par la Communauté de Communes à chaque accueil. Il appartient au responsable de la structure avec l'accord de son équipe et de sa hiérarchie de gérer cet apport sur l'année civile pour le financement des projets.

Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés :

Au vu du nombre d'enfants accueillis les soirs, les différentes salles sont utilisées au maximum afin de limiter le bruit et le nombre d'enfants par salle. Les enfants peuvent circuler de façon autonome entre les différentes salles.

Le gymnase de l'école est utilisé régulièrement pour des parcours de psychomotricité et des initiations à différents sports.

Les deux cours attenantes sont utilisées dès que la météo le permet : celle du bas pour les vélos (plus d'espace, moins d'obstacles dans la cour, moins d'angles morts pour la surveillance) celle du haut pour les jeux de ballons, le ping pong.

4. Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique peut fréquenter l'accueil de loisirs sous condition d'une mise en place un projet d'accueil personnalisé entre les parents, le médecin, la coordinatrice sanitaire et le responsable du centre et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité et les locaux.

L'équipe et la coordinatrice sanitaire travailleront en collaboration avec la famille de l'enfant, le médecin référent de la structure, le médecin de l'enfant si nécessaire afin d'organiser cet accueil.

La structure est adaptée à l'accueil d'enfants handicapés ou en fauteuil roulant avec :

- une porte d'entrée et un portail d'accès à la cour de plain pied
- des toilettes avec accès pour handicapés
- une rampe d'accès à la cour de l'école primaire

5. Particularités du centre

La structure de Bennwihr accueille les enfants scolarisés dans l'école unique de Bennwihr/Mittelwihr et Zellenberg. De ce fait de nombreux trajets sont effectués chaque jour à pied ou en bus entre les différentes écoles.

Ces trajets impliquent une vigilance accrue de la part des animateurs.

Les mercredis, 2 bus distincts prennent en charge devant le périscolaire un animateur à 11h10 pour assurer le ramassage des enfants des écoles de Riquewihr et Beblenheim/Hunawihr.



III. Les conceptions éducatives

1. Objectifs éducatifs :

Il est important de prendre en compte les rythmes vécus par les enfants tout au long de la journée (école, périscolaire durant la pause méridienne, retour à l'école et à nouveau périscolaire pour certains d'entre eux).

Les activités proposées tiendront compte de ce rythme (ne pas forcer un enfant fatigué à participer) et les enfants ont le choix d'y prendre part ou pas.

Les enfants pourront s'installer en salle de lecture et auront évidemment la possibilité de ne rien faire. La détente et le calme contribuent aussi à son épanouissement.

Même dans le groupe important d'enfants que nous accueillons à Bennwihr, l'enfant doit être reconnu et entendu de façon individuelle. Les repères et les règles que nous fixons lui permettent de se sentir en sécurité. En le responsabilisant, nous l'aiderons à grandir et à s'épanouir.

Pour répondre aux objectifs du Projet Educatif tout en mettant en avant nos propres valeurs que nous souhaitons défendre, le Projet Pédagogique propose comme objectifs:

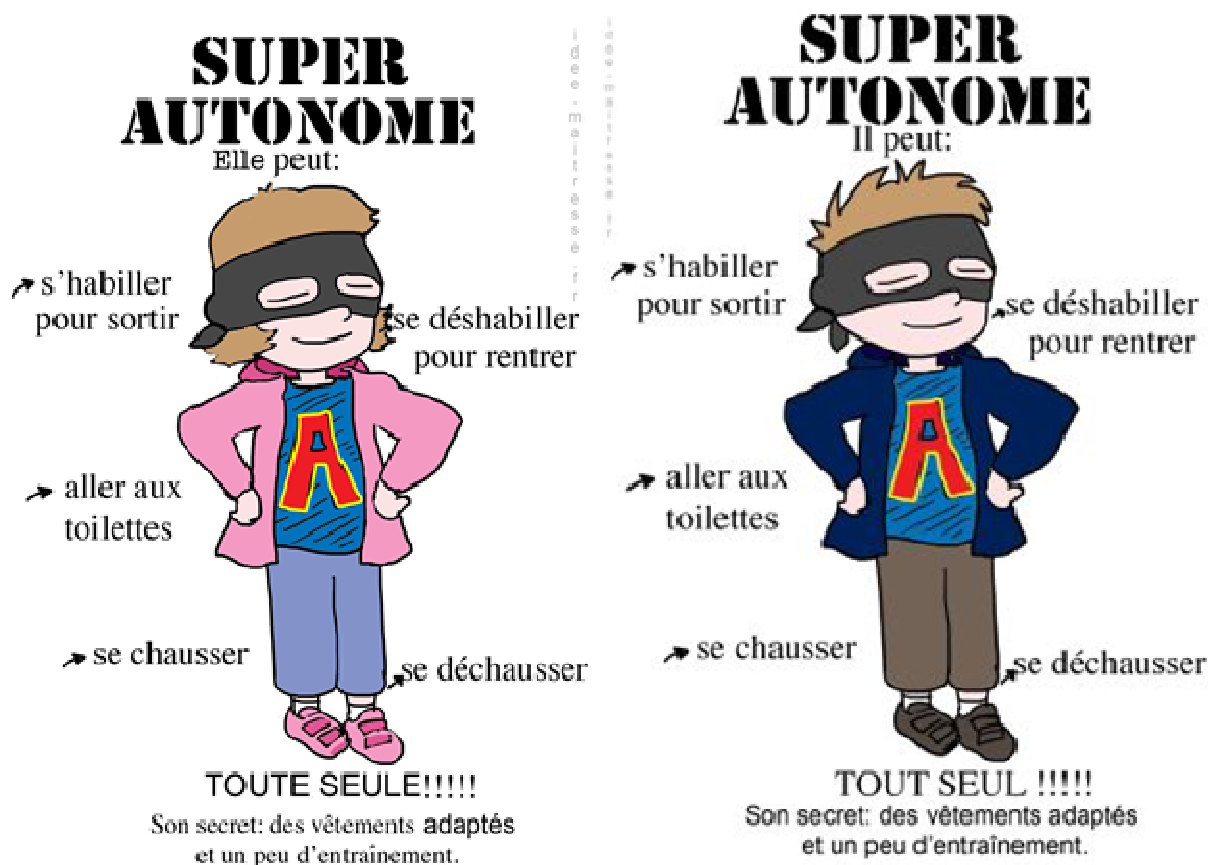
Favoriser l'autonomie de l'enfant en le responsabilisant

Moyens :

Rendre les enfants acteurs de la vie quotidienne (temps du repas, jeux)

Développer le « laisser faire » dans les activités (libre choix et accès libres aux espaces permanents) et dans les moments de la vie quotidienne (habillage, lavage des mains, débarrassage...)

Mise en place de règles de vie en collectivité simples, justes et compréhensibles par tous



Développer la notion de vivre en collectivité dans le respect

Moyens :

Règles de vie établies et imagées avec les enfants et l'équipe d'animation

Une équipe disponible et à l'écoute des enfants

Favoriser les temps d'échanges collectifs

Proposer des jeux collectifs et coopératifs ponctuellement par groupes maternels et primaires

Insister sur le respect des règles de vie et les règles de politesse simples (bonjour, s'il vous plaît, merci, au revoir)

Contribuer au bien être de l'enfant en veillant à sa sécurité physique, morale et affective

Moyens :

Adapter les activités en fonction des âges

Etre à l'écoute des enfants

Etre respectueux de leurs rythmes propres à chacun

Faire respecter les règles de vie mises en place

Valoriser chaque enfant de façon individuelle en veillant à ce que chacun trouve sa place dans la structure

Etre juste et avoir une attitude appropriée en cas de conflit avec un enfant ou entre enfants

Encourager les valeurs de savoir vivre

Moyens :

Revenir aux valeurs simples de politesse (s'il te plaît, merci,..)

Faire respecter la notion de respect (respect entre enfants, respect de l'adulte et de sa parole, respect du matériel, respect des règles)

Les activités

Les activités proposées sont en lien avec les objectifs défendus. Cette année, le thème général des « 4 saisons » permettra de varier au maximum les activités et les faire évoluer tout au long de l'année. Il permet également d'adapter les différents ateliers aux tranches d'âges.

2. l'organisation de la vie quotidienne

La sécurité

La sécurité des enfants est le souci permanent de chaque membre de l'équipe.

L'équipe met en place des règles de vie simples mais non négociables prises dans l'intérêt et la sécurité des enfants.

Chaque enfant doit respecter les autres et l'équipe d'animation.

Les activités doivent être menées selon les règles de sécurité et d'encadrement en vigueur.

Le portail extérieur de la cour sera toujours fermé à clé dans un souci de sécurité, les parents venant chercher leurs enfants passeront toujours par la porte principale afin que les départs des enfants soient vus et notés.

Les déplacements à pied vers les écoles seront toujours faits dans le respect des règles de sécurité routière (déplacement sur le trottoir, arrêt de la circulation pour traverser les routes..) et les animateurs porteront des gilets rétro réfléchissant.

Les produits d'entretien sont stockés hors de portée des enfants et leur utilisation est détaillée dans des protocoles affichés.

La sécurité des bâtiments est vérifiée lors du passage de la commission de sécurité en partenariat avec les services techniques et l'ACMO. La sécurité des agents est assurée par diverses formations (extincteurs ...) et par la mise en place de protocoles et d'équipements de protection individuels (E.P.I)

La place laissée aux activités

Sans tomber dans l'activisme, nous essayons d'intéresser les enfants dans des activités diversifiées (ateliers bois, atelier cuisine, exercices de méditation et de relaxation, sports et ateliers de psychomotricité, différentes techniques créatives ...).

Les enfants n'ont aucune obligation d'y participer mais lorsqu'ils s'engagent dans une activité ils la mènent à son terme.

L'organisation de la semaine par rapport à l'accueil des enfants

L'accueil du matin est organisé par les communes

L'accueil pour l'ensemble des enfants de l'école unique se fait dans les locaux de l'école maternelle de Mittelwihr. Ils sont pris en charge par une ATSEM.

L'accueil de midi de 11h45 à 13h30

Les enfants sont cherchés dans leurs écoles respectives par l'équipe d'animation et cochés sur les tablettes de présence.

Seuls les enfants de l'école de Zellenberg arrivent en bus directement devant la structure avec l'accompagnante bus qui déjeune avec eux.

Les repas sont livrés en liaison chaude et froide par le traiteur Deiber de Mittelwihr et réceptionnés par l'agent d'entretien.

Les primaires : les enfants scolarisés à Bennwihr mangent au premier service dans la salle du miroir dès leur arrivée au périscolaire accompagnés d'un animateur. A 12h30, ce groupe bénéficie d'un temps de jeux dans la cour de l'école primaire ou dans une salle de classe selon la météo.

Le deuxième groupe de primaires composé des élèves de Mittelwihr et de Zellenberg bénéficient d'un temps de jeux avant le repas et rejoint la salle de restauration à 12h30.

Lors du repas des primaires, nous encourageons l'autonomie (se servir et débarrasser son assiette, propreté de la table) et la gestion libre de ce moment (installation comme les enfants le souhaitent, discussions à tables tout en maintenant un certain calme) mais avec le facteur temps à respecter. L'animateur présent avec eux veillera à l'équilibre des repas pris et à ce que les enfants mangent à leur faim et les incitera à goûter de tout en prenant des petites quantités.

Les maternels : à leur arrivée à 11h50, les maternels de Bennwihr s'installent sur les bancs à leur place indiquée par une étiquette nominative et prennent part au temps d'hygiène par petits groupes avec l'aide d'un animateur.

Ils s'installent ensuite dans la salle de restauration rejoints peu de temps après par les maternels de Mittelwihr vers 12h. Malgré leur jeune âge nous encourageons aussi l'autonomie, ils sont ainsi appelés par table et viennent chercher leurs assiettes et couverts à la table de service. Il en est de même pour le débarrassage qui s'effectue sur une table à leur hauteur avec des bacs distincts pour les couverts.

Quelque soit le groupe d'âge, le temps de repas doit rester un moment de convivialité et de découverte des saveurs.

Les animateurs donneront aux enfants une petite quantité de chaque aliment pour goûter.

Encourager à goûter ne signifie pas forcer un enfant à manger mais l'inciter à découvrir des aliments méconnus ou cuisinés différemment.

Afin que le repas se passe dans des conditions agréables pour tous, les animateurs s'installeront aux tables avec eux et veilleront au calme.

A l'issue du repas vers 13h et après un temps d'hygiène, les enfants profiteront d'un temps de jeux extérieurs ou intérieurs avant de rejoindre leurs écoles.

L'accueil du soir de 15h45 à 18h30

La structure accueille jusqu'à 65 enfants chaque soir. Les enfants sont pris en charge par l'équipe dès la sortie de classes.

Afin de favoriser les échanges entre maternels et primaires et que les frères et sœurs puissent se retrouver à table, le goûter est pris dans la grande salle de restauration. Dès que les enfants ont terminé, ils ont la possibilité de débarrasser et de passer en coin lecture jusqu'à la présentation des activités pour l'ensemble des enfants.

Les goûters sont établis par le traiteur et la coordinatrice sanitaire en respectant un équilibre alimentaire avec le repas de midi et une cohérence sur la semaine.

L'équipe propose chaque soir 2 activités ludiques et variées (une ciblée maternels, une pour les primaires). Les enfants ont aussi la possibilité de pouvoir jouer ou s'occuper de façon autonome avec leurs copains c'est pourquoi deux autres animateurs se mettront à disposition pour encadrer les jeux.

Jouer avec les enfants, leur apprendre les règles est important mais il est nécessaire de les laisser jouer seuls. Cela leur permet de se confronter seul aux autres, de construire leur propre identité.

Un animateur chaque soir se tiendra près de l'entrée pour l'accueil des parents et le pointage des départs (il notera les éventuelles demandes ou informations des parents dans le cahier de transmissions).

Afin que l'ambiance dans la structure soit sereine, les enfants sont invités à ne pas courir ou jouer dans les couloirs, les salles étant suffisamment spacieuses pour accueillir leurs différents jeux.

L'accueil des mercredis de 11h40 à 18h30

Les enfants des périscolaires de Riquewihr et Beblenheim sont accueillis à Bennwihr pour la journée des mercredis. Ils sont cherchés par 2 bus distincts et encadrés par un animateur référent. Ils rejoignent ensuite les enfants de Bennwihr, Mittelwihr et Zellenberg.

Les repas sont pris en communs dans la grande salle de restauration encadrés par les animateurs et sur le même principe que la semaine (autonomie, débarrassage).

Un temps de sieste est proposé aux plus jeunes dans une salle adaptée et encadré par un animateur afin de respecter leurs rythmes et un temps de jeux calme ou de devoirs s'organise pour les autres.

Les petits dormeurs seront réveillés au plus tard vers 16h (sauf recommandations des parents) afin que le temps de sieste ne perturbe pas le rythme du soir.

Vers 14h, le groupe se rassemble pour présenter les activités de l'après midi.

Durant l'après midi, des activités élaborées et adaptées selon un programme d'animation sont proposées aux enfants. Activités manuelles, ateliers sportifs, grands jeux, sorties ou balades de quoi plaire au plus grand nombre et permettre ainsi aux enfants de vivre différentes expériences.

Une continuité est prévue par rapport aux objectifs du projet annuel (projet pédagogique identique).

Un tract avec la présentation du programme des activités est distribué aux enfants.

L'hygiène et la santé

L'équipe d'animation veille à l'hygiène des enfants durant le temps passé en structure.

Avant chaque repas, les enfants sont invités à passer aux toilettes et à se laver les mains. Le lavage des mains se renouvellera bien évidemment après les repas, ainsi qu'avant et après chaque activité et en rentrant après les activités extérieures.

Pour assurer l'hygiène, un Plan de Maîtrise Sanitaire a été mis en place. C'est un ensemble de documents décrivant les moyens mis en œuvre par la Communauté de Communes pour assurer l'hygiène des locaux et la sécurité alimentaire par rapport aux dangers microbiologiques, physiques, chimiques ainsi que les dangers allergènes.

Les responsables de chaque structure en lien avec la coordinatrice sanitaire sont chargés de leurs respects grâce aux outils mis à leur disposition.

Les animateurs veillent également à leur propre hygiène en se lavant régulièrement les mains avant le service du repas, avant et après un soin à effectuer.

Lorsqu'un enfant se blesse, il est pris en charge par l'animateur le plus proche qui assure les soins, désinfection, pansage. Les actes dispensés sont notés dans le cahier d'infirmerie.

En cas de blessure grave, l'équipe d'animation suivra le protocole en vigueur, (sécuriser, appeler les secours, les parents et la Communauté de Communes)

En cas de suspicion de maladie, l'enfant est pris en charge de la même manière. (Prise de température suivie d'un appel aux parents et d'un isolement au calme, allongé si besoin).

En aucun cas l'équipe n'administrera de médicaments même sous présentation d'une ordonnance. Le responsable et la coordinatrice sanitaire se donnent le droit d'étudier au cas par cas des demandes mais uniquement pour des maladies chroniques.

Les règles de vie en société

Les règles de fonctionnement

Elles sont discutées en équipe et doivent être connues et respectées de tous afin d'éviter tous conflits.

Les règles de vie en collectivité

Les règles de vie en collectivité permettent de poser un cadre et indiquent aux enfants leurs droits et devoirs. Inclure les enfants dans la mise en place de ces règles les amènent à mieux les respecter et les responsabilisent.

Etant un de nos objectifs, le respect des règles minimales de politesse est exigé pour tous « Merci, s'il te plaît, bonjour, au revoir ». Ces mots clés sont la base du respect qui permettra aux enfants de communiquer et les préparera à évoluer dans la société. Dans le même esprit la vulgarité est interdite. Le respect des personnes, des locaux et du matériel passe également par le rangement des jeux ou jouets qui ont été utilisés ou après une activité ...

Afin d'encourager la solidarité, les enfants seront incités à aider leurs copains à ranger même si ils n'ont pas joué.

Le non respect des règles

Si un enfant ne respecte pas les règles mises en place, elles lui sont réexpliquées. Il peut être mis à l'écart un court instant afin qu'il réfléchisse à son comportement. Les parents et la Communauté de Communes seront avertis en cas de récidives répétées. Des rencontres avec les parents et l'enfant et en présence de la responsable sont organisées pour trouver une solution.

Le respect des règles par l'équipe

Les animateurs adhèrent au projet pédagogique écrit en équipe et s'en servent de support pour mener leurs activités.

Les règles appliquées aux enfants sont discutées en équipe. Il est important que les mêmes règles soient respectées de tous afin que l'enfant ait toujours la même réponse de l'adulte face à son comportement. Les animateurs sont responsables des enfants qui leur sont confiés.

L'accompagnement aux devoirs

L'accueil périscolaire n'a pas vocation à se substituer aux parents et à l'école pour la prise en charge des devoirs. L'équipe ne peut pas se porter garante des devoirs faits.

Les parents doivent rester les référents de la scolarité de leurs enfants.

Dans la mesure du possible et en fonction de l'aménagement de chaque structure, une salle spécifique sera mise à disposition de ceux qui le souhaitent, permettant ainsi d'offrir les meilleures conditions de travail.

Les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires

Depuis la rentrée 2014/2015, le service Enfance Jeunesse organise les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Elle travaille en collaboration avec l'équipe pédagogique, la Communauté de Communes, les autres responsables de structures, les services municipaux, les associations et les partenaires.
Elle accompagne avec son adjointe les animateurs dans leurs projets et leurs formations.
Elle accueille les stagiaires et a un rôle formateur et de suivi durant leur stage.
Elle transmet les informations acquises en réunion de responsables et fait le lien entre familles et Communauté de Communes.
Elle coordonne l'équipe d'animation et veille au respect du projet pédagogique et la mise en place de leurs projets d'animation.
Elle assure le suivi des projets d'animation.
Elle participe aux temps d'animation et à la mise en place d'activités.
Elle assure un rôle formateur auprès des animateurs.

Le rôle de l'animateur

Les animateurs auront pour principales préoccupations d'accompagner, d'encadrer, de motiver et d'écouter les enfants de manière à répondre à leurs besoins. Ils veilleront également à la mise en œuvre des objectifs pédagogiques par les activités proposées aux enfants.
Motivés par le travail en équipe, ils pourront compter les uns sur les autres pour la bonne réalisation de leur projet d'activité et la bonne gestion de l'accueil (transmissions, relations aux familles.)
Les animateurs proposeront des activités ou des animations adaptées qui seront laissées au choix des enfants en fonction de leurs envies.

Animateurs et responsable auront également la charge de la tenue des listes de présence et des dossiers d'inscription des enfants.

Le rôle de l'agent d'entretien

Elle a en charge la propreté des locaux, des installations sanitaires et assure le suivi des tâches d'entretien. Elle s'occupe également des prises de températures alimentaires et des chambres froides ainsi que de la collecte des échantillons de repas. Elle applique le PMS, ainsi que les consignes du responsable de structure en collaboration avec la Communauté de Communes (ACMO, coordinatrice sanitaire...).
Durant la pause méridienne, elle participe aux repas. Durant ce temps, elle fait partie de l'équipe d'encadrement.
Elle intervient aussi sur le temps des activités avec la mise en place d'un projet en collaboration avec l'équipe d'animation et fait partie de l'équipe d'animation des TAP.
Elle est secondée dans son travail par la société GSF qui assure le gros entretien des locaux les soirs à la fermeture de la structure

L'intégration des nouveaux membres

L'équipe veillera à accueillir les nouveaux membres de manière conviviale et professionnelle en leur laissant la possibilité de s'exprimer et de trouver leur place au sein de l'équipe. Les stagiaires, saisonniers, agents d'autres structures bénéficieront également d'un accueil et d'une prise en charge sympathique et agréable.

Les relations avec les partenaires et les parents

Nous travaillons en collaboration avec différents partenaires :

- Les enseignants de l'école unique Zellenberg Mittelwihr Bennwihr

- La Bibliothèque communale dont Martine HAMMER (bénévole et intervenant dans différentes structures de la Communauté des Communes et les écoles pour des animations ponctuelles) nous convie chaque dernier lundi du mois pour faire découvrir des histoires aux enfants et réaliser un bricolage.

Chaque partenaire nous apporte son expérience, ses compétences, enrichit notre vécu et permet aux enfants de s'ouvrir aux autres.

Avec les parents, il est important qu'une relation de confiance réciproque s'installe. Cette confiance se fera par des transmissions régulières mais aussi par l'intérêt porté aux parents et à leur enfant. La politesse et l'empathie participeront à ces relations.

Les informations pour les parents sont affichées sur la porte.

L'implication des parents et les soirées parents

Les parents accompagnent et recherchent leurs enfants dans la structure ce qui permet à l'équipe de transmettre les informations relatives à la journée de leur enfant. Une relation de confiance doit s'installer entre l'équipe et les parents. Ainsi chaque soir, un animateur sera détaché des animations pour les accueillir, répondre à leurs questions et noter le départ sur les tablettes de pointage.

De même, les parents sont sollicités pour du matériel de récupération et invités aux différentes soirées.

Afin de créer un lien privilégié avec les familles, plusieurs soirées à thème peuvent être proposées tout au long de l'année (café couronne, grand jeu ...)

Un grand jeu de fin d'année avec parents et enfants est prévu dans le village, le contenu sera dévoilé au cours de l'année.

b. Les relations avec les partenaires institutionnels:

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

- Soutien financier de l'action « enfance jeunesse »
- Effectue des contrôles réguliers dans toutes les structures pour s'assurer du respect du contrat CEJ (Aspects financiers, tarifications, encadrements, fréquentations, projets ...)

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP) pour les plus de 6 ans et le Conseil Général à travers le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les moins de 6 ans.

- Veille au respect des règles d'encadrement et du niveau de qualification des encadrants
- Effectue des contrôles inopinés dans les structures pour s'assurer de l'application de la réglementation en vigueur
- Suivi de la prise en charge éducative, pédagogique et des activités
- A un rôle d'information et de prévention auprès des structures

Les établissements scolaires

Nous travaillons en collaboration étroite avec les écoles puisque l'équipe d'animation est amenée à chercher les enfants inscrits dans les écoles mêmes. Des transmissions d'informations sont régulièrement faites avec les enseignants.

Les associations locales (sportives et culturelles),

Une fois par mois, les enfants sont accueillis par Martine de la bibliothèque pour une lecture de contes et une découverte de livres.

Les communes

Nous faisons appel à Mme le Maire lors de spectacles ou de manifestations particulières.

c. Les enfants et les jeunes

Le projet pédagogique est écrit avec l'équipe, les objectifs sont réfléchis en équipe et selon l'année N-1. Des améliorations sont alors apportées mais les enfants ne sont pas mis à contribution pour l'écriture. Les règles de vie sont expliquées aux enfants.

d. Les parents

Les parents ne sont pas amenés à intervenir dans le fonctionnement de l'accueil. Toutefois, nous sommes ouverts à leurs avis ou propositions.

Il est important qu'ils comprennent les enjeux de l'accueil en collectivité, c'est un choix qu'ils ont fait en y inscrivant leurs enfants.

V. Les modalités d'évaluation de l'accueil

Avant l'action

Le responsable et l'équipe se fixent des objectifs à atteindre par rapport à leurs attentes et décident dans quelle mesure ils seront évalués et à quelle période grâce à un échéancier. L'évaluation faite pendant un temps d'échanges permettra de faire le point sur les actions à améliorer pour les activités futures.

Pendant l'action

Au quotidien par le respect du projet pédagogique et du temps de transmission à l'arrivée de l'équipe chaque jour à 11h30 au cours duquel les informations organisationnelles sont données.

L'évaluation de l'accueil se fera en réunion pédagogique.

La satisfaction des parents et des enfants sera l'indicateur majeur.

Après l'action

Le bilan annuel sera effectué lors d'une réunion de synthèse à la fin de l'année scolaire.

La responsable rencontrera également chaque membre de l'équipe, individuellement, afin d'évaluer avec chacun la concrétisation des projets. En amont de ces rencontres, des autoévaluations permettront à chaque animateur de pointer ses difficultés et d'exprimer ses sentiments.

VI. Conclusion

Ecrire un projet en équipe c'est décider ce que l'on va faire, pourquoi on va le faire et comment on va le faire.

L'ensemble de l'équipe est garante du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs périscolaire. Le respect du travail des uns et des autres, le respect de l'individu adulte ou enfant est important.

Chacun a conscience que c'est le travail en équipe, la bonne humeur et le dynamisme qui favorise la réussite de ce projet.

Les parents auront connaissance de ce projet par sa mise à disposition dans l'entrée de la structure et les objectifs que nous souhaitons développer seront affichés dans le couloir de façon ludique.

Projet d'Animation Année scolaire 2017/2018



Accueil de Loisirs de Bennwihr

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Illhaeusern, Ostheim, Ribeauvillé maternelles, Ribeauvillé primaires, Riquewihr, Rodern, Thannenkirch.

I. La Présentation Générale :

À partir du cadre fixé par le projet pédagogique et en concertation avec les enfants, les animateurs élaborent en équipe **le projet d'animation** suivant :

Cette année 2017/2018, nous accueillons entre 50 et 65 enfants le soir. Il est important pour l'équipe de laisser le choix aux enfants de participer ou non aux activités proposées et de les laisser évoluer librement dans les espaces permanents mis à disposition.

Pour élaborer ce projet annuel nous avons choisi comme thème global : « les 4 saisons ».

Cette thématique permettra de varier au maximum les activités et les faire évoluer tout au long de l'année. Il permet également d'adapter les différents ateliers aux grands comme aux plus petits.

Les 2 activités du soir seront présentées au moment du goûter.

Nous organiserons plusieurs soirées familles afin de tisser d'autres relations dans une ambiance conviviale et détendue.

Nous proposerons plusieurs repas à thème, 1 à 2 fois par trimestre, afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs et sortir du quotidien avec une salle de repas décorée pour l'occasion.

II. La présentation par thématique :

Les ateliers sportifs :

Ils seront proposés une semaine sur deux les lundis soirs avec Philippe, une fois pour les maternels et une fois pour les primaires.

Le déroulement de la séance :

Elle débutera par un échauffement, l'explication des règles et le déroulement du jeu. L'activité se terminera par un retour au calme et des étirements.

Les enfants pourront également participer au rangement du matériel.

Les objectifs visés :

Ces temps sportifs véhiculeront des valeurs importantes aux enfants, tels que les notions de règles du jeu et de respect. C'est également l'occasion d'échanger avec les copains et de s'exprimer différemment. L'enfant cherchera à se dépasser afin de progresser dans l'apprentissage de différentes techniques, dans un milieu ludique et sécurisé.

Les séances se dérouleront dans le gymnase ou dans la cour de l'école primaire.

Le matériel sera préparé en amont pendant le goûter par l'animateur référent.

Afin d'évaluer l'activité, la participation et la satisfaction des enfants seront des indicateurs essentiels.



Les ateliers créatifs :

Cet atelier est proposé le jeudi soir par Laurence, Mélanie et Vanessa.

Les objectifs visés :

Ces moments de création permettront le développement de la motricité fine, la découverte de nouvelles techniques et des matériaux, l'ouverture à l'imaginaire et susciteront la créativité propre à chaque enfant.

La finalité de ces ateliers est de décorer les différents espaces de vie du périscolaire (ex : fabrication de housses pour les coussins de la salle de lecture, créations de saisons pour décorer le couloir, fabrication de porte nom pour le crochet dans les vestiaires, suspensions pour le plafond,...).

Cette activité se déroulera dans la salle d'activité avec le matériel nécessaire.

Afin d'évaluer cette activité, les animateurs observeront la participation des enfants et les différentes créations réalisés. Les réalisations seront accrochées dans la structure tout au long de l'année.



Les ateliers cuisine :

Cet atelier est proposé une fois dans le mois par Geoffroy et sera ouvert à tous les enfants intéressés.

Le déroulement de la séance :

Explication de la recette prévue, les enfants se mettent en 2 groupes, distribution des ingrédients, réalisation. Une fois l'activité terminée les enfants emmènent leur réalisation à la maison.

L'activité se déroulera dans la salle de restauration avec le matériel de la malle TAP Cuisine.

Les objectifs visés : respecter des règles en suivant une recette, développer le goût et la découverte de nouvelles saveurs, apprendre en s'amusant, réaliser quelque chose en équipe.

L'activité cuisine est demandée régulièrement par les enfants qui prennent du plaisir à participer et à goûter !

L'évaluation : les enfants travaillent ils en groupe ? sont ils attentifs aux étapes de la recette ? prennent ils du plaisir durant l'atelier ?



L'atelier bois :

Cet atelier de création est proposé un lundi sur deux par Philippe.

Les objectifs visés:

- Permettre à l'enfant de découvrir une nouvelle matière et de le façonner
- Développer et améliorer la motricité fine
- Faire des créations avec du bois de récupération (palettes)

Cette activité aura lieu dans une salle, facile d'accès vers la cour pour faire les découpes avec la machine à l'extérieur.

Déroulement de la séance :

- Présentation d'un modèle aux enfants
- Réalisation d'un gabarit et reproduction sur le bois
- Faire les découpes à la machine
- Assemblage
- Décoration de la création



L'évaluation : les enfants prennent ils du plaisir ? y arrivent ils ?

La méditation et la relaxation :

Cet atelier est proposé ponctuellement par Laurence et Mélanie un jeudi par mois aux enfants souhaitant participer.

Les objectifs : aider les enfants à s'apaiser, de se recentrer sur eux-mêmes, passer un moment différent avec eux. La méditation et la relaxation offrent des bénéfices pour l'équilibre personnel de l'enfant et son développement. Elles lui permettent de se poser, de développer ses capacités d'attention.

Le déroulement de la séance :

- Installation dans la salle sur des tapis (ambiance calme, musique douce et tamisée)
- Exercice de respiration pour se relaxer, être bien, se recentrer sur soi
- Exercice avec une musique, une histoire ou un objet (mobilisation des 5 sens et mémorisation)
- Exercice à deux (massage, mime,...), relaxation guidée
- Ressenti de la séance

L'évaluation : la satisfaction des enfants à participer, l'envie de revenir



L'accueil des mercredis

Les enfants des périscolaires de Riquewihr et Beblenheim sont accueillis à Bennwihr pour la journée des mercredis.

Chaque animateur est libre de proposer une activité selon ses compétences propres afin de laisser un vaste choix d'animation pour les enfants. Une réunion bi mensuelle avec toute l'équipe est organisée pour établir un programme d'animation (ateliers créatifs, jeux, animations sportives, cuisine, balades, grands jeux...) de quoi plaire au plus grand nombre et permettre ainsi aux enfants de vivre différentes expériences.

Durant l'après midi, ses activités sont proposées aux enfants.

Une continuité est prévue par rapport aux objectifs du projet annuel (projet pédagogique identique).

Un tract avec la présentation du programme des activités est distribué aux enfants.

Les soirées familles :

Elles impliqueront la famille de l'enfant dans la vie de la structure. Ces occasions permettront à l'enfant de faire découvrir un de ses lieux de vie, autre que l'école et la maison.

Elles auront pour but de découvrir des relations différentes qui sortent du quotidien.

Bennwihr Express :

Pour finir l'année sur une note festive, nous proposerons aux familles un grand jeu dans le village, « Bennwihr Express » avec des questions et des défis basés sur l'histoire de leur village.

Cette manifestation aura pour but de faire découvrir aux familles le village de Bennwihr, sous forme de jeu, avec une participation et une évolution en équipe.

